

RAPPORT DE PRISE EN MAIN DE L'ASSOCIATION

Valant rapport d'activité constatée au

1^{er} juillet 2011

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 9 juin 2011 a permis le renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration ainsi que des membres démissionnaires du bureau.

Le nouveau Conseil d'Administration a pris ses fonctions

Les 12 membres du nouveau Conseil d'Administration ont accepté à l'unanimité de se réunir le lundi 13 juin et de statuer de manière extraordinaire, sans avoir été convoqués avec le délai nominal de 15 jours prévus par les statuts. Ceci était requis par l'urgence de la situation dans laquelle se trouvait l'association. Lors de cette première réunion du nouveau Conseil d'Administration, les 12 membres :

- Ont procédé au vote des membres du bureau. Ont été élus à l'unanimité :
 - Président : Romain SOUCHON
 - Vice-président : Charlie DALISSON
 - Trésorière : Nathalie JEAN
 - Secrétaire : Dominique PONCET
- Ont voté, à l'unanimité, les résolutions permettant de gérer la situation d'urgence :
 - Confirmation du Gala de danse classique du 25 juin 2011.
 - Date des examens de fin d'année (fixée au 25 juin 2011) pour les élèves des cours de musique qui n'avaient pas eu la possibilité de les passer le 21 mai.
 - Mise en place de permanences pour permettre l'inscription des élèves pour la saison 2011 / 2012 (du 27 au 30 juin 2011 de 14h à 20h).
 - Organisation du Concert de fin d'année, le 30 juin 2011.

Le Conseil d'Administration s'est de nouveau réuni, de la même manière extraordinaire, les 18 juin 2011 et 1^{er} juillet 2011 afin :

- De préparer le Compte de Résultats pour la saison 2010 / 2011 ainsi que le Budget Prévisionnel pour la saison 2011 / 2012. Ces éléments, qui sont soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 19 juillet 2011, sont indispensables au versement de la subvention 2011 de la Mairie de ST JEAN (27000 €) ainsi que celle du Conseil Général (9000€).
- D'agréer la grille tarifaire pour la saison 2011 / 2012 (maintien des montants 2010 / 2011, sans augmentation).
- D'élaborer un calendrier préliminaire des manifestations pour la saison 2011 / 2012.
- De préparer l'élaboration d'un projet pédagogique pour l'école, reprenant en partie des initiatives déjà appliquées par certains professeurs depuis plusieurs années.

ADMNET

Les évènements de fin d'année ont pu avoir lieu

En complément des décisions prises pour le bon fonctionnement de l'association, le Conseil d'Administration a mis en œuvre tous les moyens rapides possibles pour améliorer la communication :

- Le site de l'association (www.danse musique.net) a été mis à jour et enrichi afin de permettre aux adhérents d'accéder plus facilement aux actualités de l'association ainsi qu'aux informations utiles et formulaires d'inscription.
Des adresses ont été créées afin de pouvoir contacter :
 - Les membres du bureau : bureau@dansemusique.net
 - Les membres du Conseil d'Administration : ca@dansemusique.net
 - Les professeurs de musique : prof@dansemusique.net
- Une attention particulière a été portée à l'information et à la communication vers les adhérents (utilisation des panneaux d'affichage lumineux de ST JEAN, articles dans la Dépêche et le Petit Journal entre autres). Malgré la motivation des membres du Conseil d'Administration, l'effort de communication a été limité par la nécessité de gérer la situation d'urgence.

De plus, il est à noter que la mobilisation des professeurs, du conseil d'administration et de bénévoles a permis de réaliser le Gala de Danse classique (25 juin 2011), de faire passer les examens de fin année (25 juin 2011) et d'assurer le Concert de fin d'année (30 juin 2011) dans les meilleures conditions.

Point juridique

Comme vous avez pu en être informé lors de la dernière assemblée générale, deux procédures ont été engagées avec l'ancien bureau.

- L'une d'entre elle concerne la demande de régularisation de charges sociales et de salaire demandée par certains professeurs.
- L'autre concerne une procédure de licenciement en l'encontre de trois professeurs.

Le conseil d'administration actuel et les professeurs mettent tout en œuvre pour régler ces procédures de façon constructive et amiable.

Une information plus détaillée vous sera communiquée dès que les dossiers auront pu être repris en totalité et dans la limite des procédures judiciaires en cours.

Pour terminer ce rapport ...

ADMNET

La reprise en main de l'association, pour clore la saison en cours et préparer la saison 2011 / 2012 dans les meilleures conditions, a nécessité des démarches et des prises de connaissance des pièces, dossiers et éléments laissés par le bureau précédent. Ceci n'a pas encore permis d'approfondir, ni de mettre en œuvre l'ensemble des idées nouvelles émises lors des réunions fructueuses et conviviales du Conseil d'Administration.

La reprise des cours de musique et de danse est fixée au lundi 19 septembre 2011.